Numérisation des transports urbains

Dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027, la Région Normandie, en tant qu'Autorité de Gestion des Fonds Européens, soutien les projets de numérisation des transports en commun. Il s'agit de développer des outils numériques accessibles à tous, favorisant le report modal vers des modes doux ou partagés, et, promouvant la mobilité intermodale durable.

Le montant indicatif des crédits de l'objectif spécifique OS 2.8 - Promouvoir une mobilité urbaine multimodale durable est de 4,35 M€.

Les dossiers complets de candidatures devront être déposés sur l'espace des Aides en cliquant sur Déposer une demande.

Pour vous accompagner dans vos démarches, un guide du porteur de projet FEDER-FSE-FTJ est disponible sur le site Europe en Normandie :

https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer#guide_porteur

Objectifs

Le développement des outils numériques autour de la mobilité a pour objectif de réduire l'usage des véhicules particuliers carbonés afin d'améliorer la qualité de l'air et de réduire la congestion routière, en favorisant le report modal vers des modes doux ou partagés et en promouvant la mobilité intermodale durable.

Bénéficiaires

Les collectivités territoriales, et, notamment les autorités organisatrices de transport (EPCI).
Établissement public de coopération locale ayant pour objet la coordination multimodale des transports publics en Normandie.

Caractéristiques de l’aide

Le FEDER soutiendra les projets d’équipement innovant en matière de services aux voyageurs dématérialisés sur l’ensemble du territoire normand. Afin de favoriser l’intermodalité les nouvelles solutions numériques proposées doivent être pérennes et complémentaires aux solutions existantes sur le territoire. Sont également éligibles les opérations permettant les évolutions et améliorations des solutions et de matériels d’information et de paiement pré existantes sur le territoire Normand.

La sélection des projets s’effectuera au fil de l’eau.

Le taux maximum de l’aide FEDER allouée par opération est de 60% de l’assiette éligible retenue.

Le taux maximum d’aides publiques par opération est de 80%.

Contacts

Contacts

Direction Mobilités et Infrastructures

Service Offre de Mobilité et Intermodalité

02 35 52 56 06 (secrétariat)

Numérisation des transports urbains propres (FEDER 21-27) :
https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_TRA001/depot/simple